

mon dit Seigneur. Et ont mis sus, ont semé et publié, sement et publient de jour en jour, qu'il est empeschement de ce hault et grand bien de paix, voyre de plus grant division oudit royaume et de totale destruction d'icelui. Pour quoy nous, adcertenez des chouses dessusdites, qui désirons de tout notre cueur ladite paix, la continuation de la seigneurie de mon dit seigneur le Roy, eschiver roberies, pilleries et vexations de peuple et qui ne voullons, ne ne povons bonnement souffrir telx des loyaux qui n'enquereat que le leur et ainsi gouverner mon dit Seigneur, avons disposé d'envoyer presentement et renvoyons de fait de noz gens en armes à l'encontre d'eulx et de leur mauvaisté et dampnable entreprinse, et nous y pensons emploier de notre personne pour le bien de mon dit Seigneur et de la paix dessusdite. Et pour ce que nous avons sceu que de votre part, vous êtes déterminez à celle bonne fin dont nous vous savons très bon gré, et en tant que touche notre dit frère vous remercions. Nous vous prions que en si hault et noble propos, vous veillez toudis perseverer, sachans que de notre part nous ne vous fauldrans en aucune manière, ains vous conseillerons, conforterons et aiderons de toute notre puissance. Treschiers et bien amez, Notre Seigneur vous ayt en sa garde. Escript en notre ville de Nantes, le xiiij^e jour de juin (1425).

Signé : JEHAN.

Et plus bas : GODART.

LETTRE DE LA REINE DE SICILE, YOLANDE D'ARAGON.

Au dos : A réverend pere en Dieu, nos treschiers et grans amis les Arcevesque, Gens d'église, Senechal, Capitaine, Conseillers, bourgeois et habitans de Lion.